



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Armée de terre : Meuse

Question écrite n° 63557

Texte de la question

M Gerard Longuet attire l'attention de M le ministre de la defense sur la situation du 8e regiment d'artillerie de Commercy (Meuse). Il s'inquiete vivement des rumeurs de depart de celui-ci. La Lorraine, et plus particulierement la Meuse, est tres attachee a ce regiment qui a participe avec courage au combat au cours des precedentes guerres. Il souhaiterait connaitre sa decision concernant ce regiment et la motivation de celle-ci.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministere de la defense est engage dans un processus de reorganisation d'ampleur de ses forces armees pour adapter la posture des unites au nouveau contexte international, rationaliser l'outil de defense et degager d'indispensables economies de fonctionnement. Pour ce qui concerne l'armee de terre, les troisieme et cinquieme divisions blindees stationnees en Allemagne ont ete dissoutes. Cet effort se poursuivra en 1993 et dans les annees ulterieures ainsi qu'il avait ete annonce devant l'Assemblee nationale le 13 novembre 1991 lors du debat concernant l'examen des credits du ministere de la defense. C'est dans cet esprit qu'a ete retenue apres des etudes precises et detaillees la dissolution a l'ete 1993 de la huitieme division d'infanterie. Ce processus devra se poursuivre dans les annees a venir de sorte que puisse etre reorganisee l'armee de terre autour d'un format ramene a 225 000 hommes a l'horizon 1997. La situation du huitieme regiment d'artillerie de Commercy, comme celle de l'ensemble des unites equivalentes de l'armee de terre, est donc analysee dans ce cadre et a ce stade aucune decision n'a ete arreteee quant au devenir de ces unites.

Données clés

Auteur : [M. Longuet Gerard](#)

Circonscription : - Union pour la democratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63557

Rubrique : Armee

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 1992, page 4955